



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E197456 VALABLE JUSQU'AU 21/03/2025

ÉDITÉ LE 18/04/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/09/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 850 311 796 00013

Code NACE : 3511Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75140500

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75140500

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ENERGIES NOUVELLES DE FRANCE

Sigle : ENF  
89 RUE HENRI CORNU  
Z.I CAMBAIE  
97460 SAINT PAUL

Téléphone :

Fax :

Portable : 06 93 99 12 48

Responsabilité légale :

COUTAYE MARCEL JEAN-FRANCOIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : jean-francois.coutaye@enf-oi.fr

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 952 010 Tranche de classification : CA4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	5	22/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION  
C/O FRBTP  
RUE DU PONT  
CS 41051  
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.